

Belfort, le 18 septembre 2014

**Christophe GRUDLER**

Conseiller Général de Belfort Est      à

**Damien MESLOT**

Député-Maire de Belfort  
Hôtel de Ville  
90000 BELFORT

Objet : modalités de recrutement à la ville de Belfort

*Monsieur le Député-Maire, président de la Communauté d'agglomération,*

*Un article paru dans l'Est républicain du 17/09/2014 a retenu mon attention et pose, me semble-t-il, un certain nombre de questions sur les modalités de recrutement en cours à la Ville de Belfort*

*Cet article concerne le procès d'un jeune Belfortain, arrêté le 14 septembre aux Résidences, suspecté de trafic de drogue mais condamné seulement pour usage de stupéfiants, suite à rétractation d'un consommateur témoin qui a reçu des menaces de mort. Cette personne fait également l'objet d'une convocation au tribunal en octobre pour détention de stupéfiants, outrage et rébellion face à un gendarme...*

*Lors de son procès, et pour obtenir la clémence du tribunal, ce jeune a assuré avoir une promesse d'embauche par la Ville de Belfort pour un poste d'Animateur « Petits enfants ».*

*D'après ses déclarations, reprises par le journal, c'est votre directeur de cabinet adjoint à la mairie de Belfort qui lui aurait fait cette proposition pour laquelle il aurait obtenu satisfaction. Il a même présenté un SMS à l'audience.*

*Cela me choque et pose de nombreuses questions :*

*- votre directeur de cabinet adjoint a-t-il délégation formelle de votre part pour embaucher des animateurs sur le quartier des Résidences, où vous l'avez nommé par ailleurs président de conseil de quartier ?*

*- Validez-vous ses choix avant embauche ? Doit-il rendre compte à un collègue d'éducateurs spécialisés ou d'animateurs ? La direction des ressources humaines de la Ville a-t-elle son mot à dire, où les ordres viennent-ils du Cabinet, comme à l'époque de votre prédécesseur ?*

*- Pourquoi ce poste ne figure-t-il pas dans les offres de postes sur le site de la ville ?*

- Comment la Ville de Belfort peut-elle proposer des postes à des personnes qui ont de graves problèmes avec la Justice, en envisageant de leur confier de jeunes enfants ?

- Pouvez-vous m'assurer que le « clientélisme » que vous dénonciez à l'époque de M ; Butzbach n'a pas à nouveau droit de cité à Belfort, avec simplement de nouveaux bénéficiaires... ?

Si, comme j'ose le croire, vous n'êtes pas d'accord avec un tel système et un tel fonctionnement, dites-le haut et fort dans les médias : nous touchons là à des valeurs républicaines fortes, comme l'égalité des citoyens devant l'accès à l'emploi, et c'est une certaine conception de la démocratie qui est en jeu.

Je suis certain que, comme d'habitude, vous ne manquerez pas de répondre à mon courrier et aux questions légitimes que je pose.

Dans l'attente, je vous adresse, Monsieur le Député-maire, président de la Communauté d'agglomération, mes salutations les meilleures.

  
**Christophe GRUDLER**